

GROUPE DE TRAVAIL COOPERATIF ARCHIVAGE ELECTRONIQUE AS@LAE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE TRAVAIL DU 20 JUIN 2012 A PARIS, CNIT LA DEFENSE

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT		
Objet	Compte rendu de réunion				
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le	03/07/12

Participants à la réunion :

Collectivités	Participant	Copie à
SIAF	Michel JACOBSON	
SIAF	Claire SIBILLE-DE-GRIMUVARD	
CG de la Drôme	Xavier CHENEY	
CG de l'Hérault	Stéphanie ROUX	
Ads de la Gironde	Véronique PISANI	
Ads du Val-de-Marne	Marie-José MILON	
ADs de la Seine-Saint-Denis	Joël CLESSE	
CG de la Seine-Saint-Denis	Benoît TEBALDI	
CG de la Seine-Saint-Denis	Pascal JARRIGE	
CG de Gironde	Pascal ROMAIN	
CG de Côte d'Or	Anthony DEVARREWAERE	
CG d'Indre et Loire	Hubert CAHEN	
CG de Dordogne	Maryse BLOIS	
Ads de Dordogne	Charles-Emmanuel DARTIGUE-PEYROU	
CG de Charente Maritime	Catherine FERNANDEZ	
Ville de Moissy-Cramayel	Jean-Baptiste FRANCON	
ADICO	Emmanuel VIVE	
Ville de Bordeaux	Yannick BOURGADE	
Somme Numérique	Lenny CARTIER	

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT	
Objet	Compte rendu de réunion			
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le 03/07/12

Collectivités	Participant	Copie à
CA du Pays Ajaccien	Michel MATTEI	
Ville de Pessac	Philippe FREMONT	
Centre de Gestion du Nord	Sylvain DEFROMONT	
Centre de Gestion du Nord	Véronique PARMENTIER	

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT		
Objet	Compte rendu de réunion				
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le	03/07/12

SOMMAIRE

1. Ordre du jour.....	4
2. Rappels divers, point déploiements et partenariats.....	4
2.1.Rappels divers :.....	4
2.2.Point sur les déploiements , les partenariats et les actions éditeurs :.....	5
3. Nouvelles fonctionnalités apportées par la version 1.3.0.....	6
3.1.Nouvelles fonctionnalités de la version 1.3.0.(fonctionnalités présentées) :.....	6
3.2.Fonctionnalités restant à développer/finaliser dans le cadre de la version 1.3.0 :.....	13
4. Nouvelles dispositions du SEDA version 1.0. et impacts sur as@lae.....	14
4.1.Nouvelles dispositions du SEDA version 1.0.....	14
4.2.Impacts du SEDA version 1.0. sur as@lae.....	14
5. Contenu planifié de la version 1.3.1.....	15
5.1.Contenu des fonctionnalités planifiées pour la version 1.3.1.....	15
5.2.Disponibilité de la version 1.3.1.....	15
6. Prochaines actions à planifier et conclusion.....	15

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT	
Objet	Compte rendu de réunion			
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le 03/07/12

1. Ordre du jour

DEBUT 10h

10h00 : Accueil des participants
10h10 : Informations diverses et point déploiements
10h20 - 11h30 : Nouvelles fonctionnalités apportées par la version 1.3.0.
11h30 - 11h40 : Nouveautés et impact du SEDA v 1.0
11h40 - 11h50 : Contenu planifié de la version 1.3.1.

11h50 - 12h00 : Questions/réponses

CONCLUSION 12h30

2. Rappels divers, point déploiements et partenariats

2.1. Rappels divers :

Frédéric LOSSERAND ouvre la session du GTC en rappelant l'ordre du jour et l'état du projet.

La sortie officielle de la **version 1.3.0 d'as@lae** est imminente. Cette version concrétise l'aboutissement fonctionnel du projet, tel qu'il avait été initié lors du groupe de travail constitutif d'origine en début 2008.

Les récentes opérations d'agrément **SIAF** autour du SAE ont nécessité le développement de fonctionnalités importantes, visant à permettre une exploitation opérationnelle en mode couplé avec des dispositifs tiers (CFE STS PEA, infrastructure d'exploitation BULL, infrastructures matérielles DELL...). D'autres développements ont été réalisés dans un souci de convergence avec le **RGS** (ex. intégration de l'algorithme sha 256 en lieu et place du sha 1), ou de respect de la norme **NF Z 42-013**.

Il rappelle, en outre, les stratégies poursuivies par l'association **ADULLACT** autour **d'as@lae** depuis le début de l'année 2012, qui peuvent se résumer par les axes principaux suivants :

- le développement de l'offre de tiers-archivage, pour l'archivage intermédiaire, auprès d'opérateurs privés
- des actions opérationnelles de convergences SEDA/EAD à initier avec les éditeurs de solutions d'archivage papier
- des actions vers les éditeurs de solutions métiers pour les inciter et les accompagner dans la production de flux conformes au SEDA
- la poursuite des stratégies déjà engagées en matière de couplage avec les outils de GED
- encourager les logiques mutualisantes
- encourager le déploiement des SAEs en produisant des flux normés dans les applications à disposition des membres

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT		
Objet	Compte rendu de réunion				
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le	03/07/12

2.2. Point sur les déploiements, les partenariats et les actions éditeurs :

Frédéric LOSSERAND poursuit en présentant la déclinaison opérationnelle de ce plan stratégique qui peut se résumer par les actions suivantes :

- Les tiers archiveurs agréés **SIAF**, autour du SAE [as@lae](#) à ce jour, sont :
 - **BULL** (agrément obtenu début juin) : **as@lae** seul + infra **BULL**
 - **STS-GROUP** (agrément obtenu fin février) : **as@lae** + **CFE STS-PEA** + infra **ITS**
- Les intégrateurs **as@lae** actuels : **AKKA, GENIGRAPH, GFI Progiciels** et **LOGICA**
- Les partenaires métiers : **ANAPHORE, AJLSM** et la communauté **GAIA**

En outre, [as@lae](#) est actuellement en cours de qualification sur les infrastructures matériels de **DELL** (infra DX 6000 du constructeur) et d'autres actions sont en préparation, notamment avec le constructeur **HITACHI**.

De nombreuses actions envers les éditeurs de solutions métiers sont également en cours, visant à les inciter et les aider le cas échéant, à produire des flux conformes au SEDA. Dans ce cadre, nous pouvons citer les éditeurs **Atexo, Berger-Levrault, Belink, Bull, CEGID Public, GFI Progiciels, INFO DB, LOGICA, Nuxeo et SRCI** avec lesquels des contacts techniques sont intervenus pour évoquer la perspective de production de flux métiers SEDA et d'avancer vers la mise en œuvre de transferts directs depuis leurs solutions dans [as@lae](#).

S'agissant des déploiements en cours, nous pouvons citer les services d'archives suivants, qui ont tous débuté une expérimentation ou une mise en exploitation du SAE [as@lae](#) avec des degrés d'avancement variés mais réels :

Démarrages en cours :

- ADs de Loire Atlantique
- ADs de la Nièvre
- ADs de la Vienne
- Projet ArchiLand (ALPI 40)

Démarrages planifiés pour le second semestre :

- ADs de l'Hérault
- ADs de la Dordogne
- Agglo de Saint-Nazaire
- SITPI

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT		
Objet	Compte rendu de réunion				
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le	03/07/12

Expérimentations opérationnelles en cours :

- ADs de la Côte d'Or
- ADs de Haute Garonne
- ADs de Seine et Marne
- CDG 59 + 4 collectivités (Région NPDC, ADs 59, CDG 59, 1 EPCI, 1 commune)
- ADs de Seine Saint-Denis

3. Nouvelles fonctionnalités apportées par la version 1.3.0.

Florent VEYRES, prend ensuite la parole pour présenter les nouvelles fonctions apportées par la version **1.3.0.** de l'application.

3.1. Nouvelles fonctionnalités de la version 1.3.0. (fonctionnalités présentées) :

Vérification de l'intégrité des fichiers des archives : nouvelle tâche planifiée

Cette nouvelle tâche planifiée permet de vérifier que les fichiers des archives sont intègres c'est à dire qu'il n'ont pas été modifiés ni endommagés. L'empreinte (sha256) de chaque fichier est recalculée et comparée à celle stockée en base de données.

Edition de la tâche planifiée : Vérification de l'intégrité des fichiers des archives

Date de la prochaine exécution

13 - 06 - 2012  

Heure de la prochaine exécution

1 : 10

Délais entre deux exécutions

1 jour

Paramètre(s) : séparés par de virgules

500

Active

Valider

Annuler

Lorsque le nombre d'archives détenues par le SAE sera important, il sera possible que la vérification de l'ensemble ne puisse plus être effectuée en une seule fois.

On peut en effet envisager que la vérification prenne plusieurs heures et qu'elle ralentisse le fonctionnement de [as@lae](#).

Afin d'éviter ce phénomène, l'application permet de spécifier le nombre d'archives à vérifier à chaque exécution de la tâche planifiée : sur l'illustration ci-dessus, le paramètre de la tâche planifiée est de 500, c'est à dire que la vérification va s'effectuer sur un ensemble de 500 archives à chaque exécution.

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT		
Objet	Compte rendu de réunion				
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le	03/07/12

S'il y a moins de 500 archives dans le SAE, la vérification sera réalisée en une opération. Dans le cas contraire, les premières 500 seront vérifiées lors de la première exécution, les 500 suivantes lors de la prochaine exécution et ainsi de suite. Puis le cycle reprend avec les 500 premières archives.

En cas d'erreur d'intégrité détectée, une alerte mail est envoyée à l'administrateur (la tâche planifiée concernée s'affiche en jaune):

Exportation du journal des événements	14-06-2012 à 00:10:00	1 jour	Exécutée avec succès	13-06-2012 à 17:41:01	Oui	  
Vérification de l'intégrité des fichiers des archives	27-06-2012 à 01:10:00	1 jour	Exécutée, en alerte	26-06-2012 à 17:48:49	Oui	  
Prévenir par mail les utilisateurs pour le	01-07-2012 à	7 jours	Exécutée avec	26-06-2012 à	Oui	  

En outre, la vue détaillée de la tâche affiche le rapport d'exécution correspondant :

Dernière exécution			
Statut	Exécutée, en alerte		
Début exécution	26-06-2012 à 17:48:49	Fin exécution	26-06-2012 à 17:48:52
Rapport	▼ afficher/masquer Nombre d'archives traitées : 7 Nombre de fichiers en erreur : 1 Détail des erreurs : Archive 185 - Contrôle de légalité : Délibérations en date du 14/06/2012 - erreur sur l'intégrité du fichier du document : 078-227806460-20081114-27645-DE-1-2_1.xml (document id:5366)		

La vue détaillée d'une l'entrée possédant au moins un fichier détecté comme non intègre s'affiche comme ci-dessous :

Accueil Transferts Traitements Demandes Entrées Acteurs SEDA Administration Admin. technique

Vue détaillée de l'entrée : Contrôle de légalité : Délibérations en date du 14/06/2012

Archive Documents Cycle de vie Transfert

ATTENTION : problème d'intégrité détecté pour un ou plusieurs fichiers. [Vérifier maintenant l'intégrité des fichiers]

Informations de l'archive

Cote	185
Nom	Contrôle de légalité : Délibérations en date du 14/06/2012
Accord de versement	ACCOR001 (ACCOR001)

Après avoir remplacé le fichier corrompu par une version de sauvegarde, l'utilisateur peut alors relancer la vérification pour l'entrée concernée en cliquant sur le lien [Vérifier maintenant l'intégrité des fichiers].

Vérification de l'intégrité des journaux : nouvelle tâche planifiée

Cette nouvelle tâche planifiée permet de vérifier l'intégrité du chaînage des empreintes des fichiers d'exportation des journaux des événements.

Le traitement consiste en une lecture de l'empreinte du journal précédent, contenue dans chaque journal, et de la comparer à l'empreinte recalculée par le traitement.

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT		
Objet	Compte rendu de réunion				
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le	03/07/12

En cas d'erreurs détectées dans le chaînage des journaux, un mail est transmis à l'administrateur et la tâche planifiée concernée s'affiche en jaune :

Vérification de l'intégrité des fichiers des archives	26-06-2012 à 01:10:00	1 jour	Exécutée avec succès	27-06-2012 à 09:19:34	Oui	  
Vérification de l'intégrité des journaux	28-06-2012 à 01:20:00	1 jour	Exécutée, en alerte	27-06-2012 à 10:24:59	Oui	  
Prévenir par mail les utilisateurs pour le	01-07-2012 à	7 jours	Exécutée avec	26-06-2012 à	Oui	  

Le rapport d'exécution correspondant s'affiche comme ci-dessous :

Dernière exécution

Statut	Exécutée, en alerte		
Début exécution	27-06-2012 à 10:24:59	Fin exécution	27-06-2012 à 10:25:01
Rapport	<input type="checkbox"/> afficher/masquer		

Nombre de journaux traités : 3
 Liste des erreurs sur le chaînage des journaux
 - Le fichier d'exportation du journal des événements du document 186_001_003 - Fichier d'exportation du journal des événements de as@lae du 27-06-2012 à 09:27:09, de l'objet d'archive 186_001 - Journaux des événements de as@lae : 2012-06, de l'archive 186 - Journaux des événements de as@lae : 2012 semble corrompu.
 L'empreinte recalculée du fichier c:\wamp\www\asalae\data\archives\journal_evenement_asalae\documents\2012\06\export_jnl_asalae_20120627_092708.xml est différente de l'empreinte stockée dans l'entête du fichier c:\wamp\www\asalae\data\archives\journal_evenement_asalae\documents\2012\06\export_jnl_asalae_20120627_092753.xml
 Empreinte recalculée de 2012\06\export_jnl_asalae_20120627_092708.xml en sha256 :
 bb1fab3469a4bbba959e372d736e84103997bc6ea84fd8451a03faef52032bda
 Empreinte stockée dans 2012\06\export_jnl_asalae_20120627_092753.xml en sha256 :
 ce1cbf4ecb45b596753a703c05971764e02f3d655efafb5ff014a5ffcad58a96

Prochaine exécution

En cas d'erreur, il convient de remplacer le ou les fichiers des journaux par des copies de sauvegarde et de relancer la vérification.

Calcul des empreintes : support de l'algorithme sha256

A des fins de conformité avec le RGS, le calcul et le stockage des empreintes de fichiers sont assurés selon l'algorithme sha256.

Export du journal : directement dans les entrées

Sur demande du SIAF et afin de rendre l'oubli de la validation de l'export du fichier du journal des événements impossible, cet export est désormais directement archivé en tant qu'entrée dans le SAE.

Aucun accord de versement n'est donc associé au transfert des journaux, mais un nouveau profil « Journal des événements **as@lae** » a été ajouté à l'application. Ce profil ne peut faire l'objet ni de modification, ni de suppression.

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT		
Objet	Compte rendu de réunion				
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le	03/07/12

Liste des profils d'archive

Page : 1 sur 1

Nom	Identifiant	Schéma Xml	Actif	Actions
Journal des événements as@lae	JNLEVT_ASALAE		Oui	

Les archives des journaux font référence à ce profil d'archive, ce qui permet de les sélectionner grâce aux filtres.

Les archives des journaux ne peuvent faire l'objet :

- ni d'élimination
- ni de transmission en archivage définitif.

Une archive annuelle, se décomposant en 12 sous objets mensuels d'archive est automatiquement générée par [as@lae](#) ; cette entrée reçoit l'ensemble des fichiers quotidiens d'export:

Archives des journaux des événements

La sélection des archives des journaux se fait grâce aux filtres en sélectionnant le profil 'Journal des événements [as@lae](#)' comme ci-dessous :

Liste des entrées

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT	
Objet	Compte rendu de réunion			
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le 03/07/12

Transferts sans accord de versement, accord par défaut

Dans le prolongement des demandes de certains bêta-testeurs, les transferts d'archives peuvent désormais être traités sans référence à un accord de versement.

Ce mode de fonctionnement est utile pour certains transferts atypiques ou occasionnels.

La fonctionnalité est activable dans le fichier de configuration de l'application. Le service d'archive a donc le choix du fonctionnement rendant obligatoire la référence à un accord de versement pour tout transfert, ou le fonctionnement en autorisant les transferts sans référence à un accord de versement :

```
/**
 * Configuration pour le traitement des transferts
 */
$config['TraitementTransferts']['traitementAsynchrone'] = false;
$config['TraitementTransferts']['deplaceRefuses'] = true;
$config['TraitementTransferts']['defaultCommentATROK'] = 'Votre transfert d\'archive a été pris en compte par la plateforme as@lae';
$config['TraitementTransferts']['defaultCommentATA'] = 'Votre transfert d\'archive a été accepté par la plateforme as@lae';
$config['TraitementTransferts']['defaultCommentATRKO'] = 'Votre transfert d\'archive a été rejeté par la plateforme as@lae';
$config['TraitementTransferts']['autoriseValidationAutomatique'] = true;
$config['TraitementTransferts']['autoriseSansAccord'] = true;
```

Lorsque le mode 'transfert sans accord de versement' est activé il est possible de définir un accord de versement (unique) par défaut qui sera utilisé pour traiter les transferts sans accord de versement.

Accord par défaut pour les transferts sans accord de versement

Utiliser cet accord par défaut pour les transferts ne faisant référence à aucun accord de versement

Seuls les contrôles et des alertes pour ces transferts doivent être définis.

Transferts conformes directement dans les entrées

Les transferts conformes peuvent être considérés comme valides et donc donner lieu à la création automatique d'entrées, sans avoir subi de circuit de trôle/validation.

A l'instar du fonctionnement sans accord de versement, cette fonctionnalité est activable dans le fichier de configuration de l'application. Là encore, le service d'archive a le choix du mode de fonctionnement avec ou sans circuit de validation :

```
/**
 * Configuration pour le traitement des transferts
 */
$config['TraitementTransferts']['traitementAsynchrone'] = false;
$config['TraitementTransferts']['deplaceRefuses'] = true;
$config['TraitementTransferts']['defaultCommentATROK'] = 'Votre transfert d\'archive a été pris en compte par la plateforme as@lae';
$config['TraitementTransferts']['defaultCommentATA'] = 'Votre transfert d\'archive a été accepté par la plateforme as@lae';
$config['TraitementTransferts']['defaultCommentATRKO'] = 'Votre transfert d\'archive a été rejeté par la plateforme as@lae';
$config['TraitementTransferts']['autoriseValidationAutomatique'] = true;
$config['TraitementTransferts']['autorisesansaccord'] = true;
```

Ce paramétrage est défini par accord de versement, ce qui permet d'adapter le mode de fonctionnement à chaque typologie de transfert :

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT		
Objet	Compte rendu de réunion				
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le	03/07/12

Traitement des transferts conformes

Mode de validation des transferts conformes
 La validation des transferts conformes se fait via le circuit de traitement ci-dessous

Circuit de traitement
 Traitement des transferts d'archives

Traitement des transferts conformes

Mode de validation des transferts conformes
 La validation des transferts conformes est automatique

Une nouvelle tâche planifiée 'Traitement post workflow des transferts' a été ajoutée pour créer les archives issues des transferts concernés par la validation automatique.

Suppression bas niveau des fichiers stockés sur serveur de fichiers

Afin de rendre la suppression des fichiers sur disques conforme à la norme **NF Z42-013**, la version **1.3.0** d'as@lae utilise maintenant l'outil linux **shred** pour supprimer des fichiers sur file system.

Cette commande est présente dans la majorité des distributions linux et son exécution est rapide.

La commande **shred** effectue trois écritures successives avec des 0 et des 1, termine par une écriture avec des 0 puis renomme successivement le fichier avant de le dé-référencer dans la table des fichiers du file system.

Nouvelles modalités de traitement des demandes d'élimination d'archives par la nouvelle version du moteur de workflow embarqué

Afin de permettre un fonctionnement plus souple et plus ouvert dans le traitement des demandes d'élimination et de communication, le moteur de workflow embarqué a été amélioré.

Un nouveau fonctionnement a donc été mis en place pour le traitement des demandes d'élimination des archives.

Dans le cas des demandes issues du service d'archives, le traitement se décline dès lors comme suit.

La création des demandes d'élimination s'effectue sur la base d'une sélection d'archives dans les entrées. Elle se poursuit par l'édition de la demande d'élimination, puis par sa sauvegarde.

L'opération de verrouillage termine l'édition de la demande, en produisant :

- le bordereau de la demande au format SEDA
- sa version pdf pour son éventuel traitement papier

Le nouveau fonctionnement permet le choix d'un circuit de traitement lors de l'opération de verrouillage de la demande.

Le menu 'Administration/Circuit de traitement' permet l'accès à la liste des circuits qui comporte maintenant une colonne 'type' :

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT		
Objet	Compte rendu de réunion				
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le	03/07/12

Liste des circuits de traitement

Page : 1 sur 1

Nom	Type	Etapes	Actif	Défaut	Actions
Traitement des demandes d'élimination	Traitement des demandes d'élimination à la demande du service d'archives	Accord du producteur (Collaboratif) Accord du service de contrôle (Simple) Validation par le service d'archives (Simple)	Oui	Oui	  
Traitement des transferts d'archives	Traitement des transferts d'archives	Contrôle (Collaboratif) Validation (Concurrent)	Oui	Oui	  

Ajouter un circuit de traitement

A la création d'un nouveau circuit, l'utilisateur choisit le type de circuit (dans la présente illustration, nous choisirions 'Traitement des demandes d'élimination à la demande du service d'archives').

Tout circuit peut comporter de une à n étapes de type de validation simple, concurrente ou collaborative comme pour les transferts, mais la composition des étapes est rendue plus ouverte et interopérable afin de permettre les traitements extérieurs (étapes mails en particulier, en complément des traitements via le **i-parapheur** disponibles jusqu'ici).

Une fois verrouillées, les demandes d'élimination sont insérées dans le circuit de traitement choisi. Les demandes en cours de traitement sont accessibles dans le nouveau menu 'Demandes' :



The screenshot shows the 'as@lae' logo and navigation menu. The 'Demandes' menu is highlighted, showing sub-items: 'Mes demandes d'élimination à traiter', 'Mes demandes de communication à traiter', and 'Mes demandes de restitution à traiter'. Below this is a table titled 'Liste des demandes d'élimination à traiter'.

Date	Producteur	Serv. Archive	Ident.	Commentaire	Archive(s) : nom (cote)	Etape	Actions
19-06-2012	FRPROD001	Service d'archives	ADR_3	Demande d'élimination DUA échue	- Contrôle de légalité : Délibérations en date du 14/11/2008 de la collectivité : CG78 (192)	Accord du producteur	 

Les archives sont éliminées lorsque le traitement de la dernière étape est achevé. En cas de rejet, la demande est ignorée.

Gestion des volumes de stockage :

Afin d'accroître la sécurité et l'étanchéité des services d'archives pour les exploitants mutualisant, la gestion des volumes de stockage n'est plus accessible depuis les menus [as@lae](#) mais intervient dans les fichiers de configuration de l'application.

L'affichage de la liste des volumes est accessible dans le menu d'administration technique mais ni la création de nouveaux volumes ni la modification ne sont plus accessibles :

Liste des volumes de stockage

Nom	Type	Paramètres	Validité	Actif	Actions
Volume principal	Système de fichiers	- Rep. cible : c:\wamp\www\asalae\data\archives\	-	Oui	
Volume de stockage des messages	Système de fichiers	- Rep. cible : c:\wamp\www\asalae\data\messages	-	Oui	

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT		
Objet	Compte rendu de réunion				
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le	03/07/12

3.2. Fonctionnalités restant à développer/finaliser dans le cadre de la version 1.3.0 :

Nouvelles modalités de traitement des demandes de communication d'archives par la nouvelle version du moteur de workflow embarqué

A l'instar des demandes d'éliminations, il sera possible de définir des circuits de type 'Demande de communication' et d'insérer les demandes dans ces circuits.

Le traitement des demandes se fera dans le menu 'Demandes/Mes demandes de communication à traiter'.

Restitution d'archives : intégration du nouveau workflow

Les demandes de restitution seront traitées dans un circuit de traitement analogue à celui des demandes d'élimination. Il sera possible de définir des circuits de type 'Demande de restitution' et d'insérer les demandes dans ces circuits.

Le traitement de ces demandes se fera dans le menu 'Demandes/Mes demandes de restitution à traiter'.

Lorsque le traitement du circuit sera terminé, as@lae préparera les bordereaux de restitution ainsi que les pièces jointes.

Les fichiers objet de la restitution seront transmis au service demandeur via ftp ou sur support physique selon le volume de la restitution.

La demande sera alors envoyée dans un second workflow qui permettra au service demandeur d'accuser réception de la restitution et ainsi de procéder à l'élimination des archives restituées dans as@lae.

Fonction de gel des archives

La fonction gel des archives permet de déclarer une archive comme 'gelée' et interdit certaines actions (comme l'élimination).

Lors du GTC, le détail des fonctionnalités et des cas de traitement ont été évoqués. L'assistance a exprimé des besoins et des points de vues différents.

Les options suivantes ont été validées :

- une archive gelée ne peut pas être éliminée
- une archive gelée ne peut pas être modifiée (description, conversion de format)
- une archive gelée peut être communiquée
- une archive gelée ne peut pas être restituée

Nouvelle fonction de navigation dans les entrées par niveaux

Cette demande relative à l'ergonomie de la navigation dans les entrées est issue d'une demande d'un certain nombre de bêta-testeurs et de services d'archives :

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT	
Objet	Compte rendu de réunion			
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le 03/07/12

La fonction permet de sélectionner un premier niveau discriminant (le service producteur par exemple).

L'application affiche alors la liste des entrées correspondant à ce premier niveau et l'utilisateur peut encore descendre d'un niveau (l'accord de versement par exemple).

L'application affiche à nouveau les entrées correspondant aux deux niveaux sélectionnés et ainsi de suite.

4. Nouvelles dispositions du SEDA version 1.0. et impacts sur as@lae

4.1. Nouvelles dispositions du SEDA version 1.0

Florent VEYRES présente sommairement les nouvelles dispositions du SEDA version 1.0 : les évolutions du SEDA concernent la structure des messages ainsi que les séquences.

Modifications des séquences :

- généralisation des accusés de réception
- certains messages changent de nom

Modifications dans la structure de certains messages :

- les codes retour sont revus
- généralisation des identifiants pour les archives, objets d'archives et documents : du producteur, du versant et du service d'archives
- les empreintes des fichiers joints sont déplacées de l'entête des messages vers les blocs documents correspondants.

4.2. Impacts du SEDA version 1.0. sur as@lae

La version **v0.2** du SEDA et la future version **1.0** ne permettent pas la compatibilité ascendante.

A la question « faut-il faire coexister des versions différentes du SEDA dans [as@lae](#) ? », la réponse est donc affirmative : il paraît en effet impossible d'exiger de la part des applications versantes de produire immédiatement des versements conformes au SEDA v1.0.

Il convient donc de spécifier et de planifier les développements complémentaires permettant cette coexistence.

Certaines modifications dans la structure de la base de données sont à prévoir, ainsi qu'une revue de code. La sphère de paramétrage est également impactée, afin d'indiquer via quelle version du SEDA le SAE communique avec les applications tierce-versantes.

Les développements correspondants seront quantifiés et évalués après la sortie officielle du SEDA v1.0.

Sujet	Groupe de travail as@lae	Rédacteur	ADULLACT		
Objet	Compte rendu de réunion				
Date	20/06/12	Statut	Validé	Diffusé le	03/07/12

5. Contenu planifié de la version 1.3.1

5.1. Contenu des fonctionnalités planifiées pour la version 1.3.1.

- stockage de la description et du cycle de vie des archives (dans le volume de stockage)
- webservice séquence de communication
- webservice séquence d'élimination
- thésaurus hiérarchique
- volumes de stockage : fonction de migration de support
- tableau de bord
- barre de défilement pour les traitements longs
- contrôle du bon fonctionnement d'**as@lae**
- utilisation de service de tiers horodatage : utilisation de tiers d'horodatage respectant le protocole RFC 3161
- visionneuse interne des documents

5.2. Disponibilité de la version 1.3.1.

La version **1.31** est planifiée pour fin octobre 2012.

6. Prochaines actions à planifier et conclusion

Les prochaines actions à programmer sont les suivantes :

- sortie officielle de la version **1.3.0.** : une communication interviendra sur ce point à destination des membres du GTC et de la communauté des utilisateurs,
- planification d'un GTC en octobre/ novembre 2012, en vue de la présentation du planning opérationnel des développements SEDA v 1.0 et de la version **1.3.1.**